



Commission scolaire de la
BEAUCE-ETCHEMIN
Ensemble *vers l'avenir*



RAPPORT
a n n u e l

2 0 1 8
2 0 1 9

L'éducation de nos élèves,
C'EST PRÉCIEUX!



p. 3

Messages du président et du directeur général

p. 4

Plan d’engagement vers la réussite 2018-2022
VALEURS — VISION — MISSION

p. 5

Plan d’engagement vers la réussite 2018-2022
ENJEUX — ORIENTATIONS — OBJECTIFS —
MOYENS — PROFIL DE SORTIE

p. 6

Notre clientèle au 30 septembre 2018

p. 7

La CSBE, un grand territoire!

p. 8 et 9

 **ORIENTATION – Élaborer des parcours diversifiés pour encourager la diplomation et la qualification de nos élèves**

p. 10 et 11

 **ORIENTATION – Développer les connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue d’enseignement**

p. 12 et 13

 **ORIENTATION – Favoriser le cheminement et la persévérance scolaires**

p. 14 et 15

 **ORIENTATION – Assurer l’équité entre les différents groupes d’élèves**

p. 16 à 21

 **ORIENTATION – Offrir un milieu de vie stimulant**

p. 22 à 24

 **ORIENTATION – Favoriser la collaboration**

p. 25

Profil de sortie de l’élève

p. 26

État de la situation financière au 30 juin 2019

p. 27

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d’état

p. 28

Rapport de la protectrice de l’élève

p. 29

Actes répréhensibles et traitement des plaintes

p. 30 à 32

Investissements dans nos infrastructures

p. 33 à 35

Prix d’excellence – Des réalisations dignes de mention

p. 36 et 37

Les inondations – Printemps 2019
Des gens porteurs de nos valeurs — LA BIENVEILLANCE

p. 38

Tempête du 25 février
Des gens porteurs de nos valeurs — LA COLLABORATION

p. 39

Nos commissaires



*Monsieur le Ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur,
Citoyennes et citoyens de notre communauté,*

L’année 2018-2019 aura été celle de la résilience. La population beauceronne et etcheminoise a été témoin des soubresauts de dame nature, notamment les riverains de la rivière Chaudière. Les inondations vécues au printemps dernier auront permis de constater toute la solidarité de notre population. Je vous en parle, car elle a eu des impacts majeurs sur le fonctionnement de notre commission scolaire et de nos écoles.

Nos élèves ont pu bénéficier de cette solidarité et de cette résilience de la part de la population et de notre personnel. Tout le monde s’est assuré de combler leurs besoins pédagogiques et autres, malgré les jours d’école manqués en raison de forces majeures.

Ces événements ont également amené des éléments très positifs, notamment à Scott où nous avons eu l’annonce de la construction d’une toute nouvelle école. Cet investissement était plus que nécessaire, d’autant plus que la clientèle étudiante est en forte augmentation dans ce milieu.

Également, je m’en voudrais de ne pas souligner l’annonce de notre député de Beauce-Sud, M. Samuel Poulin, de la construction du Complexe multisport à Saint-Georges. Ce projet de 26 M\$, réalisé en partenariat avec Ville de Saint-Georges, répondra aux attentes et aux aspirations de notre population. De plus, dans la section des investissements dans nos infrastructures, vous constaterez la réalisation d’importants projets à Notre-Dame-des-Pins et Sainte-Hénédine.

Le conseil des commissaires est extrêmement fier de ses démarches politiques auprès du gouvernement pour l’amélioration des services éducatifs donnés à nos élèves. Notre engagement à défendre la démocratie scolaire et ses retombées demeure un enjeu important pour nous, afin de répondre équitablement à la clientèle jeune et adulte de notre territoire.

Finalement, je tiens à souligner le travail remarquable effectué au cours de la dernière année par les membres du conseil des commissaires et le personnel de la CSBE. Leur ardeur au travail a fortement contribué à la réussite des élèves, et c’est tout en leur honneur.

Charles-Henri Lecours, président



MM. Charles-Henri Lecours et Normand Lessard

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Commissaires,*

Plus de 18 000 élèves de notre territoire ont reçu des services éducatifs à l’intérieur de nos 55 municipalités. Quotidiennement, ce sont plus de 3 000 employés qui déploient tous leurs talents pour s’assurer que nos élèves et notre population beauceronne et etcheminoise reçoivent les services auxquels ils ont droit.

En 2018-2019, l’équipe de la Direction générale a fait une tournée à travers tout le territoire de la commission scolaire pour présenter notre Plan d’engagement vers la réussite 2018-2022 auprès de l’ensemble de nos employés. À l’intérieur d’un mois, ce sont onze représentations qui ont été réalisées. Celles-ci auront permis de jeter les bases nécessaires à la réflexion des équipes-écoles pour l’élaboration des projets éducatifs. D’ailleurs, c’est avec de grandes habiletés de gestion et de concertation que nos directions d’établissement ont mené à terme cette opération d’envergure dans leur milieu.

Les pratiques collaboratives occupent de plus en plus de place dans nos établissements. La poursuite du projet Collaborer, Apprendre et Réussir (CAR), par la mise en place de communautés d’apprentissage professionnelles, améliore l’intervention pédagogique et la réussite de nos élèves. Dans cette foulée, nous tenons à souligner que l’école l’Accueil de Scott est désormais l’une des deux écoles phares au Québec, reconnues par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ).

En plus d’offrir des formations diversifiées en formation professionnelle, vous serez à même de constater le succès de notre nouvelle formule Duplex en concomitance intégrée. À leur sortie du secondaire, certains élèves auront reçu cette année deux diplômes, soit leur diplôme d’études secondaires (DES) et un diplôme d’études professionnelles (DEP). C’est tout un travail qui a été effectué par notre personnel, tant au secteur des jeunes qu’à la formation professionnelle, pour leur permettre un tel cheminement académique. Bravo!

En terminant, je tiens à remercier nos partenaires internes et externes, notamment les parents de nos élèves qui contribuent à l’atteinte de notre mission.

Normand Lessard, directeur général

VALEURS

Le **RESPECT** de la personne
La **LOYAUTÉ ET L'INTÉGRITÉ**
La **BIENVEILLANCE**
La **COLLABORATION**

La lumière étant à la fois une forme d'énergie et le symbole de la connaissance, les valeurs et la vision de notre organisation apparaissent ici comme les deux sources lumineuses qui motivent notre action.

Quant au diamant qui canalise cette énergie, cette pierre précieuse illustre bien l'importance que nous accordons à l'éducation de nos élèves.

Si chacune de ses facettes est bien ciselée, la lumière y voyagera de façon optimale et le diamant donnera son plein potentiel.

VISION

**PARTAGER
NOTRE
PASSION**
pour l'éducation

MISSION

Ensemble,
**INSPIRER
L'ÉLÈVE**
POUR QU'IL
**S'ENGAGE
À DÉVELOPPER**
SON PLEIN POTENTIEL

ENJEUX

Donner un sens aux apprentissages
dans un environnement socioéducatif diversifié
et propice à la collaboration

ORIENTATIONS

OBJECTIFS

MOYENS

Élaborer des parcours diversifiés pour **encourager la diplomation et la qualification** de nos élèves

Développer les connaissances nécessaires à la **maîtrise de la langue d'enseignement**

Favoriser le **cheminement et la persévérance scolaires**

Offrir un **milieu de vie stimulant**

Assurer l'**équité** entre les différents groupes **d'élèves**

Favoriser la **collaboration**

PROFIL DE SORTIE

LORS
DE SON
PASSAGE À LA
CSBE...

... l'élève développera le goût d'apprendre.

... l'élève établira des relations saines et harmonieuses.

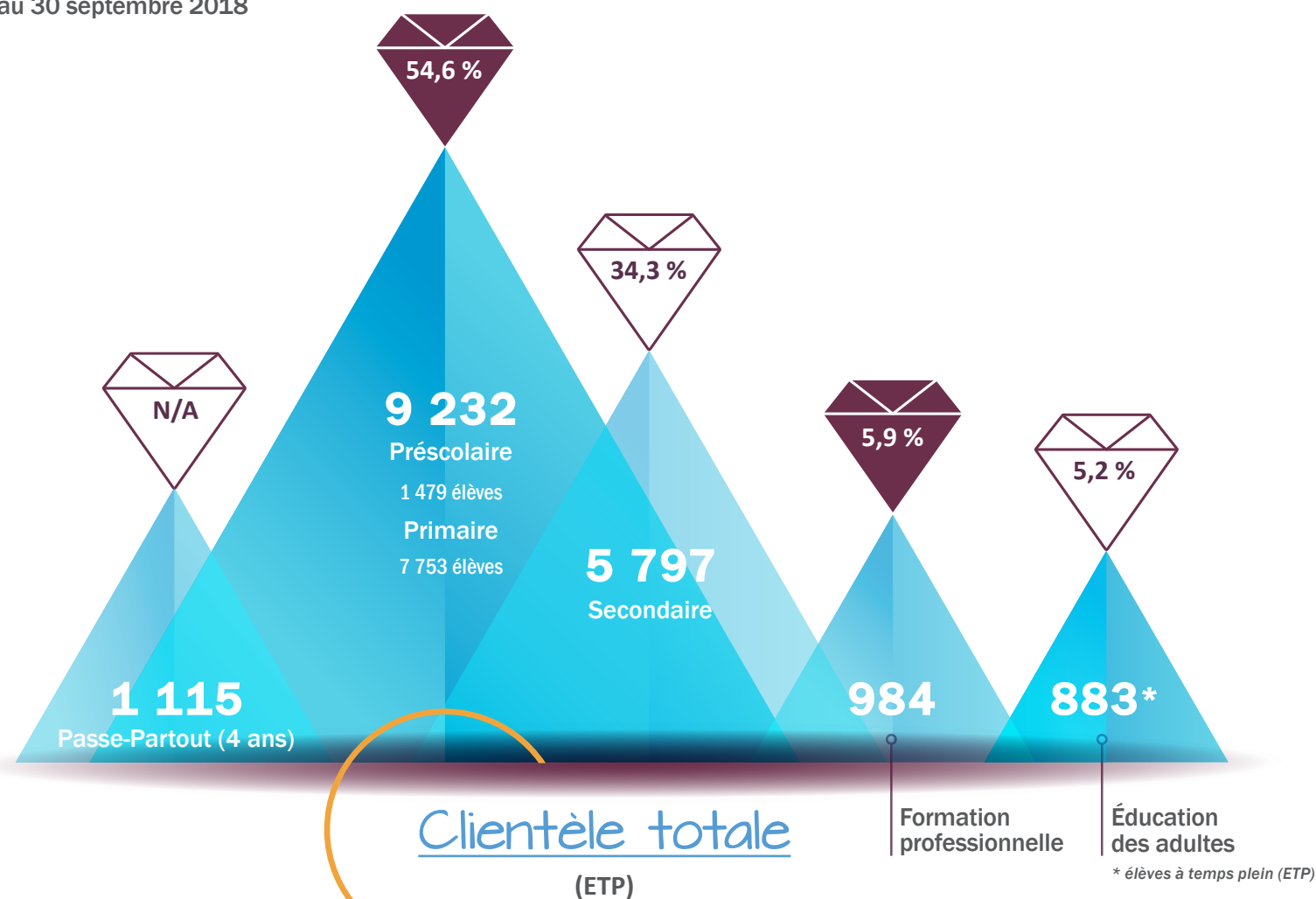
... l'élève travaillera à devenir un citoyen actif, engagé dans sa communauté et son environnement.

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin offre ses services à près de 16 900 élèves répartis dans 57 établissements de niveaux préscolaire-primaire (9 232), secondaire (5 797), éducation des adultes (883) et formation professionnelle (984), sans compter sa clientèle inscrite à Passe-Partout qui compte 1 115 enfants.

On compte plus de 3 000 employés, dont près de 1 490 enseignantes et enseignants, plus de 1 100 membres du personnel de soutien, plus de 110 membres du personnel professionnel et 94 cadres, toutes et tous dévoués à la réussite éducative de nos élèves, ce qui fait de la CSBE l'un des principaux employeurs de la Beauce et des Etchemins.

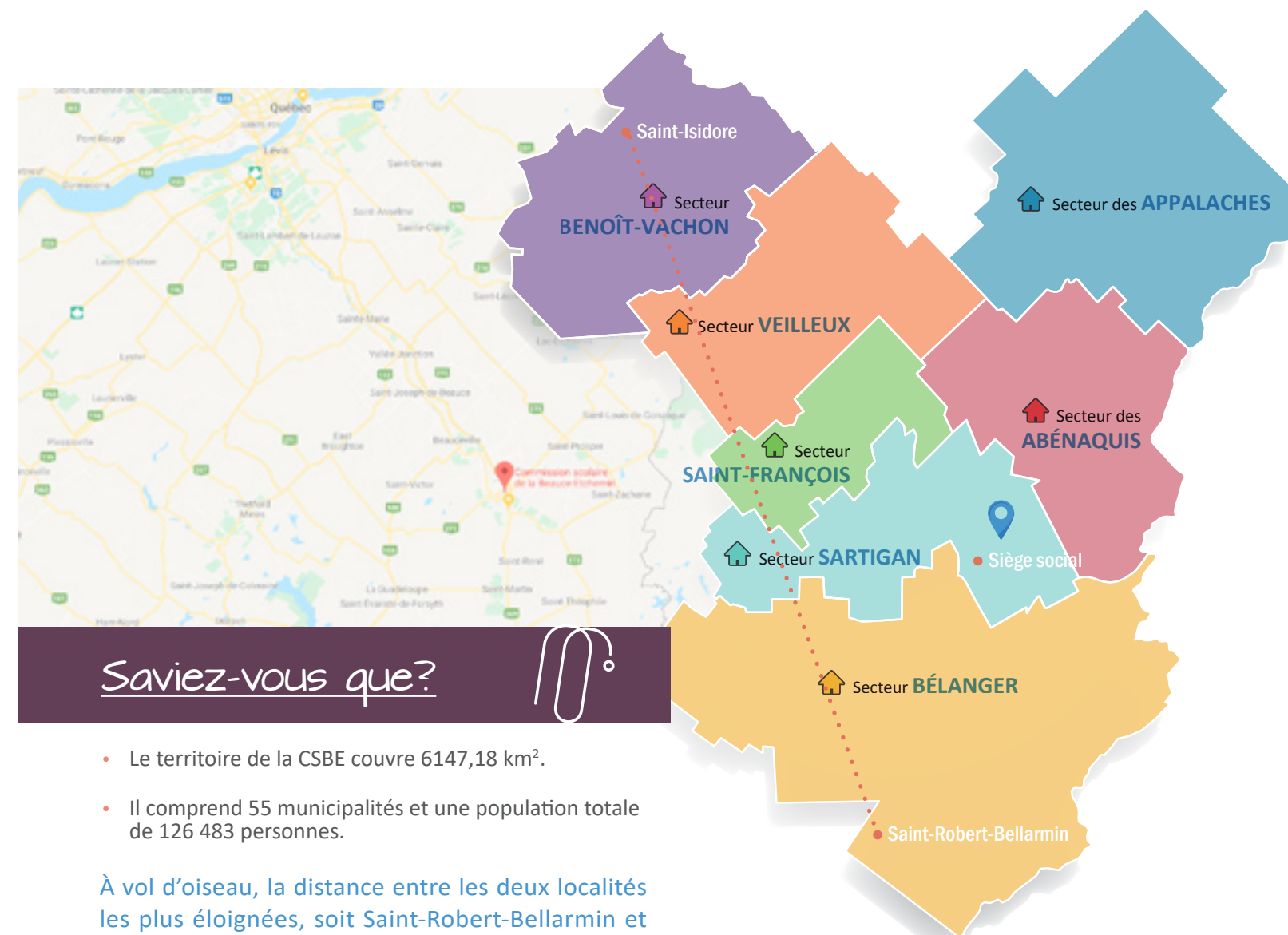
Notre clientèle

au 30 septembre 2018



PROTRAIT
de la clientèle

La CSBE, un grand territoire!



Saviez-vous que?

- Le territoire de la CSBE couvre 6147,18 km².
- Il comprend 55 municipalités et une population totale de 126 483 personnes.

À vol d'oiseau, la distance entre les deux localités les plus éloignées, soit Saint-Robert-Bellarmin et Saint-Isidore, est de 100,87 km.

Ce qui signifie :

- 1 h 20 en voiture
- 5 h 58 en vélo
- 22 h 56 de marche

De plus,

- si nos **16 896 élèves** se tenaient par la main, ils formeraient une chaîne humaine de Saint-Georges à Beauceville de près de 16 kilomètres.

- Secteur Bélanger
- Secteur Benoît-Vachon
- Secteur des Abénaquis
- Secteur des Appalaches
- Secteur Sartigan
- Secteur Saint-François
- Secteur Veilleux



57 établissements



9 662 enfants fréquentent nos 46 services de garde et nos 2 satellites

ORIENTATION

Élaborer des parcours diversifiés pour **encourager la diplomation et la qualification** de nos élèves

OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART 2018	2019	CIBLE VISÉE 2022
D'ici 2022, augmenter à 83 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme ou d'une première qualification.	80,6 %	81,9 %	83 %
D'ici 2022, augmenter à 78 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans.	74,4 %	ND	78 %

Nous sommes très heureux de constater que la cible de 83 % sera vraisemblablement atteignable au cours des prochaines années. En effet, en 2016, ce taux était de 78,8 % et à peine trois ans plus tard, nous pouvons observer une augmentation de 3,1 %.

À cette vitesse de croisière, nous dépasserons assurément notre cible. De plus, nous remarquons une constante amélioration du pourcentage de nos élèves qui sont diplômés après les cinq années d'études au secondaire. Depuis quatre ans, nous avons une augmentation de 6,6 %, ce qui laisse envisager l'atteinte de notre cible.



Pour la formation professionnelle, 66 % de nos élèves qui ont débuté une formation ont obtenu leur diplôme. Ce taux correspond à 480 élèves. Nous accordons une préoccupation plus grande à nos élèves ayant moins de 20 ans et pour ce groupe d'âge, le taux de réussite est de 69 %. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à l'an dernier.

En août 2017 débutait l'aventure pour le programme Duplex en Charpenterie-menuiserie, une formation menant à une double diplomation. À l'époque, nous y avons accueilli 21 élèves. Parmi ces élèves, 10 ont terminé leur parcours en obtenant leur DES et leur DEP. Considérant que l'intérêt premier de ces élèves était d'obtenir leur DEP en Charpenterie-menuiserie, 17 élèves de ce groupe l'ont obtenu, ce qui représente un taux de diplomation de 81 % pour ce groupe.

Nous tenons encore une fois à féliciter l'ensemble de notre personnel pour tous les efforts consentis à aider nos élèves à atteindre la réussite.

Saviez-vous que?

Les résultats de la CSBE la placent en tête des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches et au 10^e rang des 72 commissions scolaires francophones.

Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans

81,9 %

(Moyenne québécoise : 78,6 %)

Développer les connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue d’enseignement

OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART 2018	2019	CIBLE VISÉE 2022
D’ici 2022, augmenter à 92 % le taux de réussite à l’épreuve ministérielle d’écriture, langue d’enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	90,7 %	90,57 %	92 %
D’ici 2022, augmenter à 86 % le taux de réussite à l’épreuve ministérielle de lecture, langue d’enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	84,1 %	79,8 %	86 %

Afin de favoriser le développement des connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue française et de s’assurer d’instaurer auprès de nos tout-petits des facteurs de protection reconnus, il s’est avéré pertinent de mettre en place une intervention à multiples paliers, avec des actions efficaces et citées par la recherche, comme :

- L’intervention précoce
- Le développement du vocabulaire
- L’appropriation de la littératie (lecture et compréhension de l’écrit) par les divers intervenants qui collaborent à l’apprentissage de nos élèves
- La mise en œuvre des communautés d’apprentissage professionnelles dans les milieux, pour soutenir le développement des compétences de nos élèves
- Des actions régionales concertées avec le CISSS (Centre intégré de santé et de services sociaux), notamment au niveau des ressources en orthophonie dans nos établissements

Toutes ces initiatives permettent de soutenir le développement des compétences de nos élèves et sont de nature à favoriser leur maîtrise du français, qui est la langue d’enseignement à la CSBE.



Saviez-vous que?



En 2018-2019, toutes les classes de la 1^{re} année du primaire de la CSBE ont pu bénéficier d’un soutien enseignant supplémentaire en français.



Favoriser le
cheminement et la
persévérance scolaires

OBJECTIF	SITUATION DE DÉPART 2018	2019	CIBLE VISÉE 2022
D’ici 2022, ramener à 10 % la proportion d’élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	12,2 %	12,9 %	10 %

Au cours de l’année, plusieurs enseignantes, enseignants et équipes de professionnels ont amorcé des réflexions sur les défis du redoublement. Ils ont également demandé un accompagnement pour s’adapter aux besoins et au niveau d’apprentissage des élèves. Ces moyens ont pu soutenir le développement de façons de faire en lien avec l’adaptation des parcours des élèves. L’équipe des conseillères et conseillers pédagogiques a aussi présenté des pistes de réflexion aux intervenants des écoles afin de préciser les défis du redoublement.

Nous avons également mis en place des environnements d’apprentissage flexibles et adaptés aux élèves.

Dans le but de soutenir la persévérance et de contribuer à la diminution du décrochage scolaire, nous avons mis en place de nouveaux programmes accessibles aux élèves, avec des options axées sur la formation à l’emploi. Nous avons, par exemple, diversifié l’offre de services des passerelles entre la formation aux métiers semi-spécialisés et la formation professionnelle (CFMS-DEP).



Des environnements d’apprentissage flexibles et adaptés aux élèves. La classe flexible de M. Nil Poulin, enseignant de mathématique, à la polyvalente de Saint-Georges.



La réflexion et la conception du programme Opération d’équipements de production ont été élaborées au printemps dernier afin de voir à son implantation dès l’automne 2019. Le but visé est de faire vivre aux élèves des expériences signifiantes dans un cadre de *Révolution industrielle 4.0*.

Le déploiement des contenus en orientation a par ailleurs favorisé la découverte de soi et permis aux élèves d’établir leur projet de vie sur des bases solides. L’ouverture de centres d’aide, par certaines écoles, leur a permis de s’adapter à la diversité des élèves. On y favorise la mise en place d’approches adaptées et différenciées pour soutenir leur réussite.



Passerelle-garage, centre de formation des Bâtisseurs de Saint-Joseph-de-Beauce. Les élèves Amelya Cloutier-Quinton et Rebecka Baker posent devant le dune buggy qu’elles ont construit.

Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves

OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART 2018	2019	CIBLE VISÉE 2022
D'ici 2022, augmenter de 2,1 % le taux de diplomation et de qualification des garçons.	74,9 %	76,1 %	77 %
D'ici 2022, augmenter de 1,7 % le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA.	55,3 %	60,5 %	57 %
D'ici 2022, augmenter de 1,9 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux défavorisés (8 - 9 - 10).	78,1 %	81,5 %	80 %

Les différents comités pédagogiques des écoles ont réfléchi aux écarts de réussite entre les différentes catégories d'élèves. Ils ont identifié des enjeux propres à leur milieu, ce qui a conduit les équipes à choisir des moyens adaptés afin de répondre aux besoins du plus grand nombre d'élèves. Au cours de l'année, une grande proportion des enseignantes et enseignants de nos écoles ont suivi la formation sur la mise en place des mesures d'adaptation et de flexibilité. Ils ont ainsi identifié des stratégies pour soutenir les élèves avec des besoins spécifiques. Les équipes ont aussi mis en place des services d'aide qui répondent bien aux vulnérabilités des élèves.

Mentionnons en ce sens les centres d'aide à l'apprentissage dans les écoles secondaires, les services de pannes d'apprentissage, les classes flexibles, les horaires adaptés et les programmes différenciés. Au primaire, les écoles ont déployé des moyens pour soutenir les défis de socialisation des élèves en sous-groupe et la démarche de collaboration entre les intervenants est bien présente. Le modèle privilégiant une intervention rapide « réponse à l'intervention (RAI) » est devenu un leitmotiv.

Les enjeux reliés à la réussite de nos élèves à défis d'adaptation ou d'apprentissage sont bien présents, mais la créativité des gestionnaires et de leurs équipes ont permis de mettre en place des mesures d'aide appropriées à leurs besoins et de diminuer les écarts entre ces groupes d'élèves. L'adaptation des contenus, la réflexion sur l'évaluation adaptée, les parcours diversifiés et l'ouverture de passerelles et de programmes stimulants dans les classes de cheminement particulier ont contribué à la diminution des écarts et à la motivation scolaire des élèves.

De nombreuses enseignantes et enseignants ont également demandé un accompagnement pour la mise en place des modifications des programmes. Ces moyens ont pu soutenir le développement d'idées originales afin de s'adapter aux besoins de l'élève et ainsi créer de nouveaux parcours scolaires.

L'équipe des conseillères et conseillers pédagogiques a aussi présenté des pistes de réflexion aux intervenants des écoles afin de préciser les défis du redoublement.

L'accompagnement des professionnels, en rôle-conseil, dans les écoles et le déploiement des Contenus en orientation

scolaire et professionnelle (COSP) ont aussi permis de guider les jeunes dans la définition de leur projet de vie.

Nous agissons ainsi de concert sur la motivation scolaire des élèves.

Les élèves immigrants sont de plus en plus nombreux dans notre commission scolaire. Nous mettons en place des moyens et des pratiques qui soutiennent les enfants dans l'apprentissage de la langue et dans la familiarisation à nos us et coutumes.

Nous avons un défi de taille qui est de couvrir le grand territoire et d'y offrir un service de qualité. Nous travaillons ensemble à ce que ces élèves développent leur plein potentiel.

Saviez-vous que?

En 2018-2019, afin d'agir tôt auprès de notre jeune clientèle, huit classes de **maternelle 4 ans** ont été mises en place dans certains de nos milieux défavorisés.



Offrir un milieu de vie stimulant



OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART 2018	2019	CIBLE VISÉE 2022
D'ici 2022, faire en sorte que 85 % de nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant.	65 %	71 %	85 %
D'ici 2022, augmenter à 50 % la proportion des écoles qui ont mis en place 60 minutes d'activités physiques par jour.	17 %	29 %	50 %
Annuellement, tous les établissements mettent en place des activités axées sur la bienveillance et le civisme, et d'ici 2022, devront s'assurer d'offrir des activités culturelles, scientifiques, numériques et entrepreneuriales.			

D’ici 2020, faire en sorte que 85 % de nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant.

Le Service des ressources matérielles (SRM) a pour mission de fournir un environnement sain et sécuritaire à l’ensemble des occupants de tous les bâtiments de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin.

Pour y arriver, plusieurs contrats de service sont octroyés annuellement pour l’entretien ménager, la tonte de pelouse, le déneigement, la vérification des ascenseurs et des systèmes mécaniques du bâtiment, etc. Le SRM effectue annuellement plus d’une cinquantaine d’appels d’offres afin d’octroyer des contrats de service à des entreprises spécialisées.

L’entretien régulier est effectué par les équipes d’ouvriers d’entretien certifiés, dévoués et dédiés au maintien et au bon fonctionnement de nos équipements et de nos bâtiments.



Réaménagement de la cour de récréation à l’école les Petits-Castors de Saint-Georges.



Agrandissement et rénovations qui ont littéralement transformé l’école la Découverte de Sainte-Hénédine.

ORIENTATION

Offrir un milieu de vie stimulant



D’ici 2020, augmenter à 50 % la proportion des écoles qui ont mis en place 60 minutes d’activités physiques par jour.

À notre commission scolaire, les écoles offrent différentes expériences d’apprentissage à leurs élèves, que ce soit sur le plan culturel, entrepreneurial ou sportif, que par des activités de civisme et de bienveillance.

L’an dernier, une trentaine de nos écoles ont mis en place un programme permettant d’assurer à chaque élève un minimum de 60 minutes d’activités physiques par jour.

Certaines ont pu bénéficier de la mesure *À l’école on bouge!*, et ce, toujours dans le but de favoriser l’acquisition de saines habitudes de vie. Tout au long de l’année scolaire, nos élèves ont aussi vécu différentes sorties dans des lieux de plein air.

De plus, des activités de toutes sortes, ciblant différentes passions, ont été vécues dans nos établissements.

- Des Krëo Lab dans les écoles secondaires pour stimuler la créativité et soutenir les apprentissages par l’utilisation de ressources numériques
- Des activités à caractère scientifique, comme l’Expo-sciences et Science en action (en collaboration avec le CIMIC)
- La participation démocratique par le parlement scolaire
- Le volet artistique via les troupes de danse, de théâtre et les concours de talents artistiques, etc.



Saviez-vous que?



En 2018-2019, à chaque semaine,
1 617 jeunes du secondaire restaient dans
nos écoles, en dehors des heures de cours,
pour y pratiquer un sport.

Ainsi, nos écoles secondaires ont pu former 39 équipes de soccer, 68 équipes de volley-ball, 41 équipes de basket-ball, 10 équipes de hockey et 6 équipes de football.



La journée sportive 2018-2019 à l’école du Petit-Chercheur de Sainte-Rose-de-Watford, un événement fort apprécié des élèves.



Une partie de soccer disputée sur le terrain de soccer à surface synthétique de l’école L’Aquarelle de Saint-Bernard.

ORIENTATION

Offrir un milieu de vie stimulant

Annuellement, tous les établissements mettent en place des activités axées sur la bienveillance et le civisme, et d'ici 2022, devront s'assurer d'offrir des activités culturelles, scientifiques, numériques et entrepreneuriales.

La commission scolaire veille à ce que ses écoles soient des milieux de vie sains et sécuritaires. À cet effet, chaque école élabore un plan incluant des actions éducatives permettant de prévenir des gestes de violence ou d'intimidation. Afin de développer des comportements bienveillants chez les élèves, les écoles mettent en place des interventions de sensibilisation qui s'appuient sur les bonnes pratiques et l'enseignement explicite des comportements.

Lors des situations de violence ou d'intimidation, les auteurs doivent bien sûr faire face à des conséquences, mais ils bénéficient aussi d'interventions éducatives. Les victimes et les témoins bénéficient d'un soutien, par des interventions appropriées à la situation.

Dans tous les cas, les parents sont informés de la situation, pour favoriser des actions dont la portée est optimale. Leur collaboration est une condition essentielle à la réussite des interventions.

Dans une optique de prévention et de promotion, des informations sur les différentes dépendances ont été diffusées aux élèves du secondaire et à leurs parents. Le programme d'éducation à la sexualité a été mis en place dans toutes les écoles et des formations de présence attentive ont été offertes au personnel enseignant.

Dans les centres de formation professionnelle ainsi que dans les centres d'éducation des adultes, plusieurs activités prônant des comportements bienveillants sont mises en place par notre personnel.

Nos élèves ont la possibilité de rencontrer des intervenants afin de les aider à surmonter des situations complexes. Nous pouvons compter sur un grand réseau de partenaires pour améliorer le service d'aide apporté à notre clientèle.

À l'heure actuelle, 90,3 % de nos milieux ont mis en place les activités attendues. Nos élèves peuvent, par exemple, être membres de clubs de robotique, participer à des matinées symphoniques, vivre des moments thématiques axés sur la bienveillance et mettre en place des projets d'entrepreneuriat.

Au sein de nos services administratifs, une initiative a été prise par le Service des ressources humaines en concordance avec nos valeurs, notamment la bienveillance. On a présenté et remis aux directions d'école et de centre des outils sur la civilité au travail. Une formation à ce sujet est à prévoir, à moyen terme.



Le 15 mars dernier, plus de 230 élèves, provenant de 23 écoles, ont participé à la 4^e édition de l'Amicale de robotique de la CSBE.

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

RAPPORT
annuel
2018
2019



Les élèves Nelly Boutin et Marianne Vachon participent activement au comité de l'environnement de l'école du Petit-Chercheur de Sainte-Rose-de-Watford.



Charles-Éli Bouffard, élève de l'école l'Éco-Pin de Notre-Dame-des Pins.

Saviez-vous que?

En 2018-2019, le Parlement de la polyvalente Bélanger en était à sa 18^e législature.

Depuis, près de 575 élèves-parlementaires y ont fait leurs premiers pas en politique.

Le Parlement de la polyvalente Bélanger est à l'origine de l'implantation de centaines de parlements scolaires au Québec. En effet, la Direction des programmes pédagogiques de l'Assemblée nationale du Québec s'est intéressée à ce modèle de conseil des élèves renouvelé et novateur.

Elle y a tourné une vidéo promotionnelle, emprunté ses règles de procédures et fonctionnement et offert le tout aux écoles du Québec par le biais du programme « Parlement au secondaire », puis plus tard « Parlement au primaire ». Le programme se nomme aujourd'hui « Vox populi : ta démocratie à l'école! ».



L'assemblée parlementaire 2018-2019 de la polyvalente Bélanger de Saint-Martin.

Favoriser la **collaboration**

OBJECTIFS

- Mettre en place des pratiques collaboratives inspirées des communautés d'apprentissage professionnelles.
- Mettre en place des projets structurants avec différents acteurs internes, organismes socioéconomiques et entreprises de la région.

Mettre en place des pratiques collaboratives inspirées des communautés d'apprentissage professionnelles.

Pour l'année 2018-2019, la CSBE est demeurée chef de file en matière d'innovation et de mise en place de pratiques gagnantes axées sur la recherche.

Conformément à l'objectif qui nous a été fixé, nous avons travaillé à « mettre en place des pratiques collaboratives inspirées des communautés d'apprentissage professionnelles » (CAP). Grâce au leadership présent dans nos établissements, ces pratiques ont rayonné et plusieurs ont adopté cette approche.

Nous retrouvons présentement plus d'une centaine d'équipes collaboratives s'apparentant aux CAP dans nos écoles et nos centres, représentant plus de 600 enseignantes et enseignants. L'évolution constante de cette pratique démontre le fort intérêt des gens à travailler ensemble pour une plus grande réussite des élèves. Dans plusieurs de nos milieux, on ne parle plus de *mon* élève ou *ton* élève, mais plutôt de *notre* élève.

À l'intérieur de nos services administratifs, les pratiques sont également en constante évolution. De plus en plus, nos services travaillent ensemble afin d'en offrir davantage aux écoles et aux élèves. Par exemple, les Services éducatifs



M. Michael Fullan, sommité mondiale en éducation, a visité l'école l'Accueil de Scott, qui a par la suite été désignée comme école phare, dans le cadre du projet CAR (Collaborer, Apprendre, Réussir), dont M. Fullan est l'un des principaux conseillers.

collaborent avec le Service des ressources matérielles pour offrir des classes adaptées aux besoins des élèves du 21^e siècle. Ils collaborent aussi avec la formation professionnelle et l'éducation des adultes afin de mettre en place des parcours diversifiés permettant à un plus grand nombre d'élèves d'obtenir une qualification ou une diplomation qui correspond à leur projet de vie. Plus particulièrement, ils collaborent étroitement avec le Service des ressources informationnelles et organisationnelles pour mettre en place des actions de formation et d'accompagnement en rapport avec l'arrivée des nouvelles technologies dans nos salles de classe. Cette collaboration permet aussi de développer de nouveaux moyens de communication et d'information pour nos parents. Enfin, l'organisation du transport pour nos élèves qui ont des besoins particuliers se fait également en responsabilité partagée pour s'assurer de leur sécurité et leur bien-être.

Parallèlement, plusieurs communautés de pratique voient le jour au niveau de nos tables de professionnels, et même de nos partenaires externes. Leur but est de mettre en commun l'expertise de chacun pour améliorer l'offre de service faite aux établissements et à nos élèves.

Saviez-vous que?

En 2018-2019, plus de **600** membres du personnel **enseignant** ont participé à des équipes collaboratives s'apparentant à des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP), ce qui représente plus de **40 %** d'entre eux.



ORIENTATION

Favoriser la **collaboration**



Dans le cadre de la Tablée des Chefs, nos élèves en Cuisine du centre de formation des Bâtisseurs de Saint-Joseph-de-Beauce, ont confectionné 2 000 pains de viande qui ont été distribués par la banque alimentaire Moisson-Beauce.

Mettre en place des projets structurants avec différents acteurs internes, organismes socioéconomiques et entreprises de la région.

Nous ne pouvons passer sous silence la collaboration développée avec les entreprises pour la formation en Soudage-montage offerte en formule DUALE. Dans le cadre de cette formule, l'élève reçoit la moitié de sa formation en entreprise et il reçoit une rémunération. Cette initiative répond à une demande du marché et permet à nos élèves d'acquérir de l'expérience tout au long de leur formation.

Une formule similaire a été mise en place en santé, pour le programme Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED), grâce à la collaboration des quatre commissions scolaires de la région Chaudière Appalaches ainsi que du CISSCA et des résidences privées.

Une belle collaboration avec les entreprises de la région a aussi eu lieu dans les programmes de Secrétariat et de Comptabilité, où on a développé une formule d'alternance travail-études bonifiée.

Ce fut aussi le cas en francisation, où l'augmentation constante du nombre de travailleurs temporaires dans notre région rend indispensable la collaboration entre l'éducation des adultes et les entreprises, les municipalités (par leur comité d'accueil) et les organismes qui se préoccupent de l'intégration de ces nouveaux arrivants. Une nouvelle entente avec le ministère

de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) a été signée pour le secteur de Beauce-Nord.

De plus, à la suite d'une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, nos services aux entreprises assurent un support en francisation pour le réseau des commissions scolaires de l'ensemble du Québec.

Pour faciliter l'admission et l'intégration de nos élèves étrangers (particulièrement ceux de la France), nous travaillons avec Pôle emploi international ainsi que certaines unités régionales de cet organisme. Nous avons, par ailleurs, recours aux services de Québec métier d'avenir (QMA) et Éducation internationale. Cette collaboration a pour but d'améliorer l'attraction des candidats internationaux et leur rétention. En juin dernier, nous avons mené une mission en France, afin d'aller y présenter nos formations et rencontrer de futurs candidats et candidates.

Nous travaillons également sur le développement de la formation en Mécatronique, un mode de production moderne, qui allie la mécanique, l'électronique, l'automatisation et l'informatique. Il s'agit d'un projet interordres avec le Cégep Beauce-Appalaches et le Centre universitaire des Appalaches. L'objectif de ce projet est d'effectuer une analyse des besoins en formation qui permettra un positionnement du milieu de l'éducation pour le secteur de la mécatronique. Pour ce projet, nous profitons d'une contribution du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT).



Profil de sortie de l'élève

Afin de favoriser le développement du profil de sortie qui corresponde aux objectifs de notre Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022, l'équipe des Services éducatifs met en place des formations et accompagne le personnel en lien avec les compétences du 21^e siècle. Cela permet d'établir des façons de développer les différentes compétences utiles à l'élève dans le contexte actuel.

Le déploiement de l'apprentissage en profondeur dans des écoles vise cette même finalité.

Enfin, l'équipe des Services éducatifs a déterminé les indicateurs relatifs aux différents aspects du profil de sortie de l'élève. Les membres de cette équipe établissent ensemble les moyens à favoriser pour atteindre les buts visés. Ils voient aussi à ce que le tout se fasse dans un continuum de services

cohérents et en fonction du niveau de développement de l'enfant.

Nous travaillons également, en comité, à la planification et à l'organisation d'un Colloque de développement intégral. Il permettra aux intervenants d'explorer les différents aspects de la personne dont on doit tenir compte pour soutenir l'élève dans sa globalité.

Lors de son passage à la CSBE...

- ... l'élève développera le goût d'apprendre.
- ... l'élève établira des relations saines et harmonieuses.
- ... l'élève travaillera à devenir un citoyen actif, engagé dans sa communauté et son environnement.

Saviez-vous que?

En 2018-2019, **1 281 élèves** de notre commission scolaire ont reçu un diplôme et **106 élèves** une qualification.

État de la situation financière au 30 juin 2019

ACTIFS FINANCIERS		
	Encaisse	- \$
	Subvention de fonctionnement à recevoir	24 438 033 \$
	Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	617 437 \$
	Subvention à recevoir - financement	29 913 827 \$
	Taxe scolaire à recevoir	687 155 \$
	Débiteurs	2 435 822 \$
	Stocks destinés à la revente	2 425 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS		58 094 699 \$
PASSIFS		
	Découvert bancaire	799 070 \$
	Emprunts temporaires	15 500 000 \$
	Créditeurs et frais courus à payer	23 789 437 \$
	Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 912 559 \$
	Revenus perçus d'avance	1 290 319 \$
	Provision pour avantages sociaux	9 752 376 \$
	Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire	5 551 531 \$
	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	156 803 430 \$
	Autres passifs	736 401 \$
TOTAL DES PASSIFS		216 135 123 \$
DETTE NETTE		(158 040 424) \$
ACTIFS NON FINANCIERS		
	Immobilisations corporelles	175 539 831 \$
	Stocks de fournitures	698 513 \$
	Charges payées d'avance	801 734 \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS		177 040 078 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ		18 999 654 \$

État des résultats et de l'excédent accumulé pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

	> REVENUS	230 347 337 \$
	> CHARGES	229 324 321 \$
EXCÉDENT DE L'EXERCICE		1 023 016 \$
	Excédent accumulé au début de l'exercice	17 976 638 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		18 999 654 \$

Le rapport financier complet de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, vérifié par la firme externe Lemieux Nolet, se retrouve sur son site Internet à l'adresse : http://www.csbe.qc.ca/etats_financiers_RA1819



LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Afin de donner au Gouvernement du Québec un portrait exact des effectifs gouvernementaux, cette loi prévoit la transmission périodique par l'ensemble de ses organismes de leur niveau d'effectif et la répartition par catégorie d'emploi.

Étant donné les investissements consentis en éducation, la cible établie pour la commission scolaire a été revue à la hausse, passant d'un total d'heures rémunérées de 3 465 583,52 à 3 630 801,97.

Nous pouvons remarquer que le nombre total d'heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 est donc inférieur de 32 567,97 heures à la cible fixée par le MEES pour la période correspondante en 2017-2018.

CIBLE MAJORÉE DE 2017

1 ^{er} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017	
	Total d'heures rémunérées
Total	3 630 801,97

2018-2019

1 ^{er} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019		
	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	161 326,36	104
2. Personnel professionnel	220 472,22	165
3. Personnel infirmier	0,00	0
4. Personnel enseignant	1 921 769,95	2 026
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 151 779,56	1 534
6. Agents de la paix	0,00	0
7. Ouvriers, personnels d'entretien et de service	142 886,43	142
8. Étudiants et stagiaires	0,00	0
Total	3 598 234,52	3 971

Mandat

J’assume les fonctions de protectrice de l’élève depuis le 1^{er} juillet 2017 à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin. Ceci est mon second rapport annuel. Tel que prévu dans le Règlement sur la procédure d’examen des plaintes par les élèves ou leurs parents (DG-02) en application de l’article 220.2 de la Loi sur l’instruction publique, le rapport fait état du nombre et de la nature des plaintes reçues et traitées par la protectrice de l’élève pour l’année scolaire 2018-2019. Il fait aussi état des autres activités de la protectrice de l’élève, le cas échéant.

Rôle de la protectrice de l’élève

La protectrice de l’élève joue un rôle d’intermédiaire impartial à la commission scolaire et relève du conseil des commissaires. Elle n’est pas une employée de la commission scolaire puisqu’elle est engagée à titre de travailleuse autonome et n’est pas la représentante ou l’avocate de l’élève ou de ses parents. Son rôle est d’effectuer l’examen des plaintes qui lui sont soumises en considérant les droits et les préoccupations des parties concernées de manière objective et neutre. La protectrice de l’élève traite les plaintes des parents et des élèves qui ont épuisé les recours internes de règlement mis à leur disposition par la commission scolaire. Elle intervient principalement lorsque le responsable des plaintes a traité une plainte et que le traitement de cette dernière ou son résultat n’est pas jugé satisfaisant par le parent ou l’élève.

Plaintes traitées

Une plainte relativement aux services aux élèves fut déposée, mais a toutefois été retirée avant son traitement à titre de plainte. Elle n’est donc pas comptabilisée dans le présent volet, mais plutôt au paragraphe 4 ci-après. Aucune autre plainte n’a été déposée ou ne fut jugée recevable cette année.

Interventions de la protectrice de l’élève

Hormis les interventions concernant le traitement des plaintes, la protectrice de l’élève reçoit des appels et des courriers électroniques de la part des parents, des élèves, des employés de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et aussi de la population.

Dans le cadre de l’année 2018-2019, je relève vingt-neuf communications logées par ces personnes. Parmi celles-ci, cinq communications portaient sur des demandes d’information générale quant à mon rôle et la procédure de plainte. Vingt-quatre communications concernaient davantage des interventions de type conseil. Voici les vingt-quatre activités en fonction des catégories de demandes.

Année 2018-2019

• Services aux élèves et les droits	1¼ ₂₄	soit 46 %
• Intimidation et violence	¾ ₂₄	soit 13 %
• Suspension et discipline	¾ ₂₄	soit 8 %
• Difficultés relationnelles	7¼ ₂₄	soit 29 %
• Transport scolaire	1¼ ₂₄	soit 4 %

Année 2017-2018

• Services aux élèves et les droits	4¼ ₁₉	soit 21 %
• Intimidation et violence	¾ ₁₉	soit 16 %
• Suspension et discipline	5¼ ₁₉	soit 26 %
• Difficultés relationnelles	¾ ₁₉	soit 16 %
• Transport scolaire	4¼ ₁₉	soit 21 %

Année 2016-2017

• Services aux élèves et les droits	1¾ ₃₀	soit 33 %
• Intimidation et violence	7¾ ₃₀	soit 23 %
• Suspension et discipline	¾ ₃₀	soit 7 %
• Difficultés relationnelles	6¾ ₃₀	soit 20 %
• Transport scolaire	5¾ ₃₀	soit 17 %

Autres activités de la protectrice de l’élève

Mis à part quelques communications avec d’autres protecteurs de l’élève des différentes commissions scolaires, il n’y a pas eu d’autres activités particulières.

Conclusion

Pour conclure, je tiens à remercier le personnel de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin avec qui j’ai communiqué. Tous m’ont offert une excellente collaboration et n’ont pas hésité à me transmettre toutes les informations dont j’avais besoin pour effectuer mon travail, et ce, dans les meilleurs délais. Je tiens aussi à remercier les commissaires de m’avoir témoigné leur confiance au cours de ma seconde année en tant que protectrice de l’élève.

M^{me} Catherine Cloutier
Protectrice de l’élève (CSBE)



Actes répréhensibles et traitement des plaintes



ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Le 1^{er} mai 2017 est entrée en vigueur la Loi facilitant la divulgation d’actes répréhensibles à l’égard des organismes publics. Elle s’applique, entre autres, aux commissions scolaires. L’objet de cette loi est de faciliter la divulgation, dans l’intérêt public, d’actes répréhensibles commis ou sur le point d’être commis à l’égard des organismes publics et d’établir un régime général de protection contre les représailles. La loi prévoit que toute personne peut faire une divulgation en s’adressant directement au protecteur du citoyen.

Pour les membres du personnel d’une commission scolaire, la loi prévoit qu’une divulgation peut aussi être faite auprès d’un responsable nommé au sein de l’organisation. Pour l’année 2018-2019, la personne responsable à la commission scolaire n’a reçu aucune divulgation.

Répartition des plaintes	
Primaire	7
Secondaire	1
Formation professionnelle	2
Éducation des adultes	0
Total	10

TRAITEMENT DES PLAINTES

Conformément au Règlement sur la procédure d’examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, dix plaintes officielles portant notamment sur l’organisation scolaire, le transport scolaire, les services aux élèves et l’application des règles de vie à l’école ont été traitées au cours de l’année 2018-2019.

À noter que vingt-quatre appels de clarification, d’information ou d’accompagnement ont également été traités afin de permettre une plus grande harmonie entre les parents et le milieu scolaire.



Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) met à notre disposition des sommes importantes en investissement par le biais des mesures de « Maintien et résorption ». Ces mesures d'investissement permettront à la CSBE d'atteindre l'objectif fixé au Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) qui est de s'assurer que 85 % du parc immobilier soit dans un état satisfaisant d'ici 2022. Actuellement, en fonction de l'outil d'évaluation SIMACS du MEES, et grâce aux travaux d'investissement réalisés à l'été, 71 % des immeubles de la CSBE ont atteint le niveau satisfaisant. C'est donc dire que nous sommes en bonne voie d'atteindre l'objectif pour 2022.

Il est à noter que le MEES est en processus de remplacement du logiciel d'évaluation actuel, soit le Système informatisé pour le maintien des actifs immobiliers des commissions scolaires (SIMACS) par une nouvelle solution en Gestion des infrastructures de l'éducation et de l'enseignement supérieur (GIEES) qui sera implantée en 2019-2020 dans l'ensemble des commissions scolaires du Québec. Ce nouvel outil de gestion risque d'affecter l'évaluation actuelle des bâtiments et, par conséquent, les cotes d'état de chacun d'eux.

La priorisation des projets d'investissement respecte les directives du ministère, qui demande de s'assurer de la bonne qualité de l'enveloppe des bâtiments, du bon fonctionnement des systèmes névralgiques des bâtiments tels que le chauffage, la ventilation et l'électricité, et finalement de s'assurer de la sécurité de l'aire de circulation au pourtour des établissements.

Ainsi, l'orientation du SRM est de réaliser des projets d'envergure lors de travaux dans les écoles primaires. Nous tentons ainsi d'inclure le plus de travaux possible afin de réaliser une rénovation majeure et significative du bâtiment. Par exemple, nous regroupons des travaux d'imperméabilisation de fondation, de remplacement de portes, fenêtres et revêtements extérieurs, la réfection complète des salles de toilettes, l'amélioration des vestiaires, la sécurisation des stationnements et voies d'accès, etc.

Pour l'année 2018-2019, l'équipe a réalisé 107 projets majeurs d'investissement, pour un montant total de 13 024 885 \$.

Les projets d'investissement que nous exécutons sont réalisés grâce aux mesures de financement suivantes :

- Réfection et transformation des bâtiments (RTB) – 85 projets
- Maintien et résorption du déficit d'entretien (Mesure 50620) – 14 projets
- Accessibilité pour les personnes handicapées (Mesure 30850) – 4 projets
- Embellissement des cours d'école (Mesure 50530) – 4 projets

Voici trois projets qui illustrent bien les types de travaux que nous réalisons afin d'améliorer l'environnement des élèves.

Réfection de la toiture, réaménagement de classes, réfection des salles de toilettes, accessibilité aux personnes handicapées et divers travaux électriques et de mécanique – École Louis-Albert-Vachon (016) – Saint-Frédéric

Durant la dernière période estivale, des réparations et des transformations majeures ont été effectuées à l'école Louis-Albert-Vachon. La réfection complète de la toiture à versants a été réalisée. Des vestiaires ont été ajoutés aux nouvelles salles de toilettes au rez-de-chaussée, un accès aux personnes à mobilité réduite a été aménagé ainsi qu'une salle de toilette adaptée. À l'étage, un réaménagement des anciens locaux a permis de redonner deux nouvelles classes aux élèves. Le portique d'entrée ainsi que les portiques secondaires ont été refaits au complet. L'allée des autobus ainsi que la totalité de l'asphalte de la cour de récréation ont été refaites afin d'offrir des espaces plus sécuritaires.



Classe flexible extérieure – École Roy et Saint-Louis – La Guadeloupe

Il s'agit de la première classe flexible extérieure à la CSBE. Elle a été aménagée en trois zones distinctes. La première zone se trouve sous la structure de bois permettant d'accueillir les élèves à l'abri des intempéries, la seconde comporte des tables de travail et la dernière, soit l'amphithéâtre, est une zone de détente et de création. Cette réalisation veut mettre à profit les vertus pédagogiques de la nature, qui favorisent l'apaisement et l'ouverture à l'apprentissage chez l'élève.



La réalisation de cette classe flexible extérieure a été permise grâce à une collaboration financière entre l'école (l'équipe-école et les élèves de l'école Roy et Saint-Louis), la communauté, le MEES et la CSBE. La réalisation d'un projet comme celui-ci démontre encore une fois la bonne collaboration qui existe entre tous les partenaires impliqués et notre souci constant d'offrir à nos élèves un environnement stimulant pour un meilleur apprentissage.

Investissements dans nos INFRASTRUCTURES



Agrandissement de l'école primaire l'Éco-Pin (078) - Notre-Dame-des-Pins

Les travaux d'agrandissement de l'école ont permis l'ajout de quatre nouvelles classes, un gymnase et une bibliothèque scolaire-municipale, pour desservir une clientèle supplémentaire au niveau primaire. Cette nouvelle construction, attenante au bâtiment existant, a été bien intégrée à la topographie du terrain existant. Les nouvelles classes sont attenantes aux locaux actuels. La bibliothèque et le gymnase sont à des niveaux inférieurs, permettant un accès plus facile et direct pour la population de Notre-Dame-des-Pins.

L'éclairage naturel abondant, de larges corridors séparant les classes et de grands espaces flexibles et adaptables sont quelques éléments qui caractérisent bien cet agrandissement. Ces aménagements à l'échelle des élèves permettent une meilleure intégration et un lien d'appartenance de l'élève à l'école.



Ce projet a été réalisé par la firme d'architectes Odette Roy & Isabelle Jacques inc. et la firme d'ingénierie WSP Canada inc., au coût de construction de 5 765 000 \$, pour une superficie ajoutée de 2 143 m². Les travaux ont été réalisés par la firme Groupe Excel S.M. inc. et l'agrandissement a été mis en service le 1^{er} février 2019.

PRIX D'EXCELLENCE Des réalisations dignes de mention

De la grande visite à la CSBE!

Le 16 octobre 2018, nous recevions la visite d'une sommité mondiale en éducation, M. Michael Fullan. Il a prononcé une conférence à l'école secondaire Veilleux, devant les gestionnaires et des membres du personnel enseignant de la CSBE, en plus d'échanger avec les représentants de différents services et établissements de la commission scolaire.

Trios jeunes poètes s'illustrent

Des élèves de 1^{re} et 2^e année de l'école Nazareth, à Saint-Ludger, se sont démarqués lors du concours *Galaxie Jeune Poésie francophone*, qui avait lieu en octobre 2018, à Trois-Rivières. Le jeune William Drouin a non seulement remporté le premier prix provincial chez les 6-8 ans, mais il s'est aussi classé troisième au volet international de ce concours. Qui plus est, deux autres élèves de cette école, Élie Paradis et Raphaël Gagné, se sont respectivement mérité les 2^e et 3^e positions au concours provincial.

Nos félicitations à ces trois élèves, ainsi qu'aux enseignantes, qui sont les instigatrices du projet.



M. Normand Lessard, directeur général de la CSBE et MM. Michael Fullan et Claude St-Cyr de la Fondation Lucie et André Chagnon.



M^{me} Johanne Veilleux, enseignante, William Drouin, Élie Paradis, Raphaël Gagné et M^{me} Cynthia Dostie, enseignante.

Prix sportif



Les Faucons de la polyvalente Saint-François ont été récompensés au Gala du Mérite sportif beauceron. L'équipe de football juvénile a remporté le trophée pour l'équipe scolaire de l'année!

Félicitations aux joueurs et aux entraîneurs, MM. Alexandre Boily, Émile Bernard, Richard Jolicoeur et Marc Sauvé.



Prix environnement

Ce concours est un événement entrepreneurial où les jeunes sont amenés à réfléchir à une idée, à développer et à structurer cette idée en projet. Ce groupe d’élèves voués aux actions pour protéger l’environnement est piloté par M^{me} Annie Cliche, enseignante.

Le « Greenteam PSF » de la polyvalente Saint-François, édition 2018-2019, a reçu deux bourses prestigieuses dans le cadre du concours *Face aux Dragons*.



Prix pour les sciences

L’activité *Sciences en action*, menée au CIMIC en avril et en mai derniers, a reçu un prix Reconnaissance lors du souper annuel du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches, le 21 mai 2019. Cette activité a permis aux 800 élèves de 4^e secondaire de la CSBE de vivre une journée où les concepts scientifiques appris en classe étaient appliqués de manière concrète.

M. Denis Langlois, président du Regroupement des commissions scolaires, M. Charles-Henri Lecours, président de la CSBE, M^{me} Marina Poulin, enseignante, M. Robin Rodrigue, directeur du CIMIC, M^{me} Chantal Poulin, conseillère pédagogique, M. Normand Lessard, directeur général de la CSBE, M. Yves Jacques, directeur adjoint par intérim du CIMIC, et M. Alain Fortier, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Gala des Mérites du français

La francisation en entreprise est en croissance à la CSBE. Le lundi 10 juin 2019, lors du Gala des Mérites du français, la CSBE était finaliste dans la catégorie *Partenaire en francisation* et un de ses enseignants, M. Éric Nadeau, était finaliste dans la catégorie *Personne oeuvrant dans le domaine de la francisation*. Le Service de la formation professionnelle, de l’éducation des adultes et aux entreprises félicite son personnel ainsi que celui des centres qui contribuent à l’enrichissement et au rayonnement de notre langue française.

M.Éric Nadeau, enseignant, M. Louis-Maurice Chabot, directeur du CFP Pozer, M^{me} Stéphanie Giguère, conseillère pédagogique, M^{me} Véronique Bolduc, coordonnatrice des services aux entreprises et M^{me} Marie-France Raymond-Dufour, agente de développement.



Prix sportif



Équipe des Dragons entraînée par MM. Éric Deblois, Alain Bouchard et Steeve L’Heureux.

Pour une deuxième année consécutive, l’équipe de hockey juvénile D2 de la polyvalente de Saint-Georges a été couronnée championne provinciale.

Prix du patrimoine à la polyvalente Bélanger



MM. Christian et Jean-Pierre Lagueux, lors de l’inauguration des expositions historiques.

En mai 2019, la polyvalente Bélanger a reçu le Prix du patrimoine de la MRC de Beauce-Sartigan, catégorie Interprétation et diffusion. Ce prix récompensait la production de deux expositions historiques permanentes à cette polyvalente : l’une sur les objets historiques de la Nouvelle-France et un mémorial de la Première Guerre mondiale, inauguré en novembre 2018.



Printemps 2019 Les inondations

Beauceville, Vallée-Jonction, Sainte-Marie et Scott

Des gens porteurs de nos VALEURS

LA BIENVEILLANCE



Faisant preuve d'un leadership exceptionnel, M^{me} Sylvie Boutin, directrice de l'école de Scott, et son équipe-école se sont rapidement retroussés les manches et ont uni leurs forces pour minimiser l'impact de ces événements sur nos élèves. Tous ces gens ont bien démontré comment les valeurs de bienveillance et de collaboration de la CSBE peuvent se traduire par des actions concrètes.



Lors de ces inondations, le personnel du Service des ressources matérielles et celui du Service des ressources informationnelles et organisationnelles de la CSBE ont grandement contribué afin d'offrir rapidement à nos élèves et à notre personnel un environnement propice à leurs activités quotidiennes.

Du personnel engagé, la **FORCE** de la CSBE

« Nos élèves ont pu bénéficier de cette solidarité et de cette résilience de la part de la population et de notre personnel. Tout le monde s'est assuré de combler leurs besoins pédagogiques et autres, malgré les jours d'école manqués en raison de forces majeures. »

M. Charles-Henri Lecours,
président



2 500 \$ en dons!

C'est le 18 mai 2019, que s'est déroulée la 9^e édition du Défi PSF. Pour cette 9^e édition, le comité organisateur a remis un chèque de 2 500 \$ au Comité d'aide de Beauceville, pour aider les sinistrés des inondations.



L'ampleur des dégâts subis et notre désir de revenir à une situation normale le plus vite possible ont fait que les employés du Service des ressources matérielles et ceux du Service des ressources informationnelles et organisationnelles ont été largement mis à contribution.

Comme à l'habitude, ils ont répondu « **Présent!** », faisant ainsi la preuve de leur engagement envers la mission de notre commission scolaire.

LA COLLABORATION

Tempête du 25 février 2019 Une nuit à l'école!



Une météo difficile et capricieuse!

Les services d'urgence ont été déployés, dont les pompiers de Saint-Isidore qui ont apporté des matelas pour nos élèves de l'école Barabé-Drouin.



Des partenaires du milieu ont collaboré pour le bien-être de nos élèves. Par exemple, la Boucherie de Saint-Isidore a fourni de la nourriture.



« Je tiens à souligner l'implication et le dévouement des membres du personnel qui ont accompagné les élèves durant quelques heures après l'école et dans certains cas, durant toute la nuit. L'ensemble du personnel de la CSBE a véhiculé nos valeurs organisationnelles de façon remarquable et spontanée en restant après l'école pour assurer la sécurité des élèves. »

M. Normand Lessard,
directeur général



La cuisinière de la cafétéria de la polyvalente Benoît-Vachon de Sainte-Marie a également dormi à l'école afin de cuisiner pour les élèves.

Près de 70 enfants et 30 adultes de l'école Barabé-Drouin de Saint-Isidore, accompagnés par la directrice de l'école, M^{me} Nathalie J.D. Poulin, et une dizaine d'élèves de la polyvalente Benoît-Vachon ainsi que les directions, M. Pierre Giguère et M^{me} Sophie Cliche, ont été dans l'obligation de dormir à l'école étant donné les mauvaises conditions routières.



Nos commissaires



Charles-Henri Lecours
Président du conseil des commissaires et du comité exécutif



Ghislaine Turmel
Vice-présidente du conseil des commissaires

- Saint-Odilon-de-Cranbourne
- Saint-Joseph-de-Beauce
- Saint-Joseph-des-Érables
- Saint-Jules
- Tring-Jonction
- Saint-Frédéric
- Saint-Séverin



Guy Paradis
Vice-président du comité exécutif

- Une partie de Saint-Georges Ouest



Sophie Boisvert
Membre du comité exécutif

- Une partie de Saint-Georges Est



Marc-Ange Doyon
Membre du comité exécutif

- Notre-Dame-des-Pins
- Une partie de Saint-Georges Est



Martine Magnan
Membre du comité exécutif

- Saint-Côme-Linière
- Saint-Philibert
- Une partie de Saint-Georges Est



Steve Trachy
Membre du comité exécutif

Représentant du comité de parents – secondaire



Serge Boucher
Représentant du comité de parents – primaire

Départ : novembre 2018



Véronique Jacques
Représentante du comité de parents – primaire

À partir de décembre 2018 :

- Scott
- Sainte-Hénédine
- Sainte-Marguerite
- Frampton
- Saints-Anges
- Vallée-Jonction



Émanuelle Mathieu
Représentante du comité de parents – EHDA



Julien Rodrigue
Représentant du comité de parents – secondaire

À partir de novembre 2018



Monique Roy
Représentante du comité de parents – primaire

À partir de novembre 2018



Pascale Beaudoin

- Saint-Elzéar
- Une partie de Sainte-Marie

À partir de novembre 2018



Clément Binet

- Une partie de Sainte-Marie



Claude Fortin

- Saint-Isidore
- Saint-Bernard
- Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- Saint-Patrice-de-Beaurivage
- Saint-Sylvestre

Départ : avril 2019



Pierre-Luc Hins

- Saint-Théophile
- Saint-Robert-Bellarmin
- Saint-Ludger
- Saint-Hilaire-de-Dorset
- Saint-Gédéon-de-Beauce
- Saint-Honoré-de-Shenley
- Saint-Martin
- Saint-René



Nancy Labbé

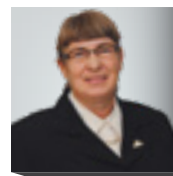
- Saint-Elzéar
- Une partie de Sainte-Marie

Départ : novembre 2018



France Lapointe

- Courcelles
- Saint-Évariste-de-Forsyth
- La Guadeloupe
- Saint-Éphrem-de-Beauce
- Saint-Benoît-Labre
- Lac-Poulin
- Une partie de Saint-Georges Ouest



Jocelyne Larose

- Saint-Magloire
- Saint-Camille-de-Lellis
- Saint-Cyprien
- Sainte-Justine
- Lac-Étchemin
- Saint-Luc-de-Bellechasse
- Sainte-Sabine



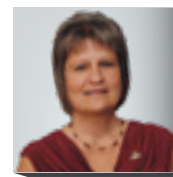
Juliette Nadeau-Métivier

- Saint-Simon-les-Mines
- Beauceville
- Saint-Alfred
- Saint-Victor



Maxine Pâquet-Lessard
Représentante du comité de parents – primaire

À partir de mai 2018



Berthe Poulin

- Sainte-Rose-de-Watford
- Saint-Louis-de-Gonzague
- Sainte-Aurèle
- Saint-Zacharie
- Saint-Prosper
- Saint-Benjamin



Nathalie Vachon

- Scott
- Sainte-Hénédine
- Sainte-Marguerite
- Frampton
- Saints-Anges
- Vallée-Jonction

Départ : décembre 2018

Rapport du comité d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires

Aucune plainte n'a été portée à ce comité durant la dernière année de sorte que le comité ne s'est pas réuni. Vous pouvez consulter le Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires à l'adresse suivante : www.csbe.qc.ca/ethique

Membres œuvrant au sein des conseils d'établissement

- 289 parents
- 311 membres du personnel d'établissement
- 126 représentants de la communauté, d'entreprises et de groupes socioéconomiques ou sociocommunautaires
- 30 élèves de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et du secondaire 2^e cycle



L'éducation de nos élèves,
C'EST PRÉCIEUX!



1925, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 7R7

Téléphone : 418 228-5541 ou 418 386-5541

www.csbe.qc.ca